



Communiqué commun IAF-ISO

Transition vers ISO/CEI 17021:2011

Le Forum international de l'accréditation (IAF), en consultation avec l'Organisation internationale de normalisation (ISO), a fixé au 1 février 2013 la date pour l'entrée en vigueur de la norme ISO/CEI 17021:2011. Cette date établit une période de transition de deux ans à compter de la date publication.

La norme ISO/CEI 17021 a été révisée et publiée le 1 février 2011. Elle incorpore de nouvelles exigences pour l'audit de certification par tierce partie des systèmes de management et la compétence du personnel impliqué dans le processus de certification. Elle fournit aussi un cadre pour le développement ultérieur de critères de compétence jugés appropriés par les Comités techniques de l'ISO.

La norme ISO/CEI 17021:2011 comprend le texte existant et quasiment inchangé de la norme ISO/CEI 17021:2006. Elle contient des exigences supplémentaires relatives à la compétence et au processus d'audit. Elle est applicable à la certification de tous les types de systèmes de management et aux organismes qui procèdent à ces activités.

En établissant cette période de transition de deux ans à compter de la date de publication d'ISO/CEI 17021, l'IAF et l'ISO ont pris en compte ce qui suit :

- La transition à ISO/CEI 17021:2011 peut nécessiter des traductions, des modifications de procédures, la mise en place de programmes de formation nouveaux ou modifiés, la révision de systèmes logiciels et la mise en œuvre de systèmes pour apporter la preuve de la compétence.
- L'identification de différences par des organismes de certification et la préparation d'un plan de transition pour déterminer à la fois les modifications à apporter à leur propre SMQ et le cadre temporel nécessaire pour les exécuter.

Après la publication de la norme, il est attendu que toute nouvelle candidature d'un organisme de certification à l'accréditation soit posée selon ISO/CEI 17021:2011. Toute déclaration de conformité à la norme ISO/CEI 17021:2006 après la période de transition n'aura aucune validité.